

Collectif Innovation 2017
31, Boulevard de la Tour Maubourg
75007 Paris

Paris, le **10 AVR. 2017**

Messieurs,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier et je vous en remercie.

La R&D et l'innovation ont toujours été des éléments majeurs de mon programme. Déjà, lorsque j'étais ministre de l'économie sociale et solidaire, j'ai œuvré pour le développement de l'innovation sociale et technique.

J'avais d'ailleurs créé le prix de l'innovation sociale, qui a pour objectifs de stimuler la construction et la mise en œuvre concrète de réponses innovantes à des problématiques sociales et environnementales, d'encourager la création d'entreprises sociales et le développement de nouveaux projets, ou encore d'initier de nouvelles collaborations grâce à un accompagnement sur plusieurs mois.

Aujourd'hui candidat à l'élection présidentielle, je souhaite tout mettre en place pour soutenir la recherche et améliorer la compétitivité et le progrès social, écologique et économique du pays.

1. Innovation et emploi

L'innovation est la clé de la réponse au problème du chômage, c'est une solution de première importance. D'après de nombreuses études économiques quantitatives et qualitatives, l'effort mené en termes de transition énergétique et écologique, associé au soutien de l'innovation, permettrait de créer entre 500 000 et 1 million d'emplois nets.

Je mettrai donc cet objectif au premier rang de ma politique. Je souhaite accélérer la transition et atteindre 50% de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici 2025, avec un objectif de 100% en 2050.

2. Stimuler l'entrepreneuriat

Pour stimuler l'entrepreneuriat français, j'imposerai d'importantes mesures fiscales. Je favoriserai l'établissement de contreparties réelles et négociées, en termes de recherche et d'innovation, au crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi pour les entreprises de plus de 50 salariés.

Je rendrai l'impôt sur les sociétés dégressif en fonction de la part de bénéfices réinvestis par les entreprises dans des projets de développement et d'innovation.

Il faut soutenir, défendre et protéger la R&D et l'innovation. Elles dépendent directement des PME et des ETI, essences principales de notre économie et sources inépuisables d'emplois.

.../...

Pour les aider, je faciliterai l'accès au financement grâce à une redéfinition et un renforcement des responsabilités de la banque publique d'investissement. Cette dernière pourra intervenir en garantie comme en prêteur lorsque les banques seront réticentes à accompagner les projets.

J'unifierai les systèmes de protection sociale entre les salariés et les indépendants. C'est un gage d'égalité. Aujourd'hui, salariés et indépendants ne jouissent pas des mêmes protections : les uns ont droit au chômage en cas de perte d'activité, les autres non. Les couvertures retraite complémentaire, mais aussi accident du travail et maladies professionnelles des indépendants, sont plus faibles que celles des salariés. C'est pour équilibrer cela qu'il est important d'unifier les systèmes.

La création d'un droit au chômage pour les indépendants est un point important dans cette démarche. Aujourd'hui, l'un des freins importants à l'entrepreneuriat en France réside dans le fait qu'il n'existe pas de droit à l'échec. Il faut reconnaître ce droit, faire en sorte que quelqu'un dont le projet ne réussit pas au premier essai puisse bénéficier d'une sécurité qui lui permettra de recommencer ou de se réorienter.

3. Financer l'innovation

Ensuite, je propose de déployer un important programme d'investissements stratégiques. Je porterai l'effort de recherche et de développement à 3% du PIB. Je lancerai un plan de 100 milliards d'euros sur 5 ans pour la rénovation urbaine et thermique et pour le bien-vivre en ville et dans la ruralité.

Je ferai de la recherche un objectif budgétaire prioritaire. Durant toute la durée du quinquennat, 1 milliard d'euros d'aides supplémentaires seront injectés par an.

4. La recherche et la formation

Concernant la formation, je soutiendrai l'asile scientifique et universitaire en France pour les chercheurs et les étudiants en danger. Je créerai 7500 nouveaux postes dans les universités et les laboratoires. Je revaloriserai de 10% la rémunération des universitaires et des chercheurs en début de carrière et acterai la fin de thèses non-financées notamment en doublant la capacité des doctorats préparés en entreprises.

5. La mission de l'État

Je ferai de l'État un stratège pour la révolution énergétique et écologique. Je lui redonnerai une vision stratégique en faisant d'EDF un pilier de la transition énergétique. En tant qu'actionnaire principal, il poussera EDF à renforcer ses recherches sur la production et le stockage d'énergies renouvelables.

À échelle européenne, je prendrai l'initiative d'un ambitieux programme pour la transition écologique et économique, avec la mise en œuvre par un plan d'investissement de 1 000 milliards d'euros. Tout sera fait pour renforcer la solidarité et la coopération communautaire pour la recherche et le développement.

6. Rétablir un consensus favorable à l'innovation

Je ne reviendrai pas sur le principe de précaution. Au contraire, je le consoliderai et mettrai en avant son caractère unilatéral et inflexible. Les perturbateurs endocriniens, les nanoparticules et les pesticides seront d'ailleurs interdits dans l'alimentation au nom de ce principe de précaution.

.../...

Je ne pense pas qu'il altère l'innovation et la recherche en France. D'ailleurs, depuis sa ratification, en 2005, le nombre de brevets et d'inventions n'a pas baissé. Le principe de précaution permet, au contraire, de protéger les générations futures contre des risques de dommages graves ou irréversibles qui auraient pu être causés par l'expérimentation de techniques ou de produits potentiellement dangereux. Tout ce que je veux, c'est protéger notre avenir.

7. La révolution juridique

Le droit régit les rapports entre les individus, c'est cet ensemble de règles et de normes qui nous permet de vivre en société. Il n'est pas figé, il s'adapte toujours à notre société, à son évolution, aux questions nouvelles qui peuvent se poser à lui. Que ce soit par les changements des textes ou par l'interprétation qu'en font les juges, le droit évolue et continuera à le faire face à la révolution numérique, à la modernisation des processus de production, à la robotisation, à l'automatisation, à la société du XXI^e siècle. Le droit est aussi ce qui permet de garantir le respect des principes et droits fondamentaux : l'égalité, la liberté,... . Ces droits fondamentaux sont des socles, des garanties intemporelles qu'il nous faut préserver et auxquelles les technologies nouvelles doivent veiller.


Je souscris à la démarche d'adaptation juridique. Nous nous devons d'être à l'avant-garde de la pensée dans ce domaine et de rendre réel notre futur désirable. La France, pays des droits de l'Homme et du code civil, doit aussi devenir le pays de l'innovation juridique. Avec toujours une préoccupation en tête garantir la protection de ceux qui en ont besoin, veiller au respect des droits fondamentaux. C'est une réflexion immense qui s'ouvre devant nous. Pour permettre par exemple aux artistes de continuer à vivre de leur travail ou encore pour garantir un statut protecteur à tous les actifs.

Je vous prie d'agréer, messieurs, l'assurance de mes meilleurs sentiments.



Benoît HAMON

pour Benoît Hamon,
la Permanence présidentielle



Fatima YADANI



Alexis BACHELAY